

**Relevé de décisions
du conseil de l'Inspé - Académie de Martinique
(à distance et en visioconférence)
Séance du mercredi 15 septembre 2021**

Le mercredi 15 septembre 2021, à 14 heures 30, les membres élus et nommés du conseil de l'Inspé de l'académie de Martinique, composante du pôle universitaire de Martinique au sein de l'université des Antilles, se sont réunis sur convocation de la présidente, madame Micheline Bilas.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

1. Propos liminaires
 1. Point sur le suivi des décisions du conseil
 2. Point sur la rentrée 2021 et les inscriptions
2. Informations et validations
 1. Procès-verbal du CI du mercredi 26 mai 2021
 2. Ressources humaines
 1. Mobilité de Virginie Bélibi vers l'Inspé
 2. Précarité de l'emploi d'accueil de l'Inspé
 3. Finances
 1. Information sur la taxe d'apprentissage 2021
 2. Avis du CI sur les projets à financer par le CCT
 4. Réforme et pédagogie
 1. Référentiel des deux Inspé de l'université des Antilles
 2. Dispositif d'évaluation des attendus de fin de formation
 3. Cahiers des charges des nouveaux stages
 4. Demande d'adossement des masters MEEF aux laboratoires de recherche
 5. Fonctionnement
 1. Point sur les conventions en cours
3. Questions diverses

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres absents et représentés : 03

Nombre de membres absents non représentés : 06

Invités : 02

✚ Point sur le suivi des décisions du conseil

Désormais, en propos liminaires de chaque conseil de l'institut, un point est effectué sur les décisions prises par le conseil, transmises aux instances polaires et/ou universitaires et en attente de décision par celles-ci.

Plusieurs décisions du conseil relatives au fonctionnement, à la pédagogie et aux ressources humaines sont en attente de traitement par les instances universitaires (cf. tableau ci-joint)

✚ Point d'information - rajouté à l'ordre du jour – sécurité sur le campus de Fort-de-France

La direction de l'Inspé a reçu le procès-verbal de la commission communale de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public suite à sa visite du 22 janvier 2020.

Le rapport fait état d'anomalies majeures constatées, notamment :

- installations électrique et techniques : risques d'électrification, risque d'éclosion d'un incendie et le risque de panique ;
- système de sécurité incendie : aucun élément ne permet de justifier de son bon fonctionnement.

La commission de sécurité émet un avis défavorable.

✚ Validation du procès-verbal du CI du mercredi 26 mai 2021

Aucune demande de modification n'est sollicitée.

➤ Procès-verbal du CI du mercredi 26 mai 2021	Ne prend pas part au vote	5
	Abstention	0
	Votants	13
	Contre	0
	Pour	13
Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote électronique, le procès-verbal du conseil de l'institut du mercredi 26 mai 2021.		

✚ Avis du CI sur les projets à financer par le CCT

Les membres du conseil sont invités à étudier la programmation des opérations immobilières du contrat de convergence et de transformation sur le site de l'Inspé - campus de Fort-de-France.

La synthèse de la maquette financière du 29 juillet 2021 propose la répartition suivante pour la réhabilitation du campus de Fort-de-France « Université 2.0 ex projet CPER - réhabilitation partielle de l'Inspé/ élaboration du schéma directeur » :

Total de 700 000 € répartis ainsi :

- schéma directeur	80 000 €
- aménagement du rez-de-chaussée du bâtiment 5 - CNAM	280 000 €
- sécurisation du site	185 000 €
- aménagements divers à définir par l'Inspé	155 000 €

Après discussions, les membres du conseil sont amenés à se prononcer sur :

- le schéma directeur pour 80 000 € ;
- l'accueil du CNAM sur le campus de Fort-de-France ;
- l'installation du CNAM au rez-de-chaussée du bâtiment 5 ;
- l'attribution de 280 000 € sur le CCT pour l'aménagement de locaux destinés au CNAM ;
- la sécurisation du site pour la réalisation d'une clôture à hauteur de 185 000 €.

➤ Schéma directeur – 80 000 €	Ne prend pas part au vote	0
	Abstentions	8
	Votants	8
	Contre	2
	Pour	6
Les membres du conseil de l'Inspé valident, à la majorité des suffrages exprimés, par vote électronique, le schéma directeur à hauteur de 80 000 €.		

➤ Accueil du CNAM sur le campus de Fort-de-France	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Votants	16
	Contre	1
	Pour	15
Les membres du conseil de l'Inspé valident, à la majorité des suffrages exprimés, par vote électronique, le principe de l'accueil du CNAM sur le campus de France.		

➤ Accueil du CNAM au rez-de-chaussée du bâtiment 5 du campus de Fort-de-France	Ne prend pas part au vote	0
	Abstentions	2
	Votants	14
	Contre	14
	Pour	0
Les membres du conseil de l'Inspé émettent un avis défavorable, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote électronique, à la localisation du CNAM au rez-de-chaussée du bâtiment 5 du campus de Fort-de-France.		

➤ Attribution de 280 000 € sur le CCT pour l'aménagement de locaux à destination du CNAM	Ne prend pas part au vote	0
	Abstentions	3
	Votants	13
	Contre	13
	Pour	0
Les membres du conseil de l'Inspé émettent un avis défavorable, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote électronique, à l'attribution de 280 000 € sur le CCT pour l'aménagement de locaux destinés au CNAM.		

➤ Affectation de 185 000 € pour la réalisation d'une clôture dans le cadre de la sécurisation du campus de Fort-de-France	Ne prend pas part au vote	0
	Abstentions	2
	Votants	14
	Contre	14
	Pour	0
Les membres du conseil de l'Inspé émettent un avis défavorable, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote électronique, à l'affectation de 185 000 € destinés à la réalisation d'une clôture, dans le cadre de la sécurisation du site du campus de Fort-de-France.		

La direction présente les différents besoins de l'établissement.

Chaque action précise la date de la demande, le service concerné et les bénéficiaires, le montant prévisionnel des travaux et la durée approximative de réalisation.

Les membres du conseil proposent que :

- la remise en état de Kay l'Inspé (MVE) soit classée en priorité 2 (au lieu de 1)
- et que les quatre projets :
 - o remplacement de la vanne et du compteur d'eau - sécurisation du réseau d'eau ;
 - o câblage des 10 bureaux et des logements des Bat 0, Bat 9, Bat 6 ;
 - o automatisation de la porte d'entrée de l'accueil ;
 - o parachèvement de l'éclairage solaire du campus de FDF

soient classés en 1^{ère} priorité (au lieu de priorité 2).

➤ Proposition de travaux à réaliser sur le site du campus de Fort-de-France	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Votants	16
	Contre	0
	Pour	16
Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote électronique, l'ensemble des propositions de travaux à réaliser sur le site du campus de Fort-de-France en tenant compte des modifications de priorité.		

Réforme et pédagogie - référentiel des deux Inspé de l'université des Antilles

Les référentiels actuels des Inspé de Martinique et de Guadeloupe ne prennent pas en compte les missions spécifiques liées à la formation des enseignants.

Le président de l'université des Antilles a informé les directions des deux Inspé de son accord pour étudier et faire voter par le conseil académique un référentiel commun aux Inspé de Guadeloupe et de Martinique.

➤ Référentiel commun aux Inspé de l'université des Antilles	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Votants	16
	Contre	0
	Pour	16
Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote électronique, le référentiel commun des Inspé de l'université des Antilles.		

Réforme et pédagogie - cahiers des charges des nouveaux stages

Trois cahiers des charges des stages sont présentés ; ils concernent les masters MEEF premier degré, second degré, et encadrement éducatif.

Ils sont destinés à être communiqué à tous ceux qui interviennent dans la mise en œuvre des stages, étudiants, inspecteurs, tuteurs, chefs d'établissement et formateurs. Ils ont été établis en collaboration étroite avec les partenaires de l'académie.

➤ Cahiers des charges des nouveaux stages des masters MEEF PDG, SDG et EED	Ne prend pas part au vote	2
	Abstention	0
	Votants	14
	Contre	0
	Pour	14
Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote électronique, les cahiers des charges des stages de master MEEF premier degré, second degré et encadrement éducatif..		

Fort-de-France, le mercredi 15 septembre 2021,

Pour le conseil de l'institut,

Le directeur de l'Inspé de l'académie de Martinique,

Bertrand Troadec

